2023-2024

Association Les Catt'Mômes

siège : 3, rue Jacqueline AURIOL
57570 CATTENOM
03 82 83 08 01
secretariat@cattmomes.com
www.cattmomes.fr

Périscolaire

Adhérent actuel

Famille :
Antenne de :

Cadre réservé à l'administration :

- ☐ **Fiche de renseignements extraite du portail BEL AMI à imprimer et signer (spécimen en annexe)**
- ☐ **Fiche prévisionnelle d'inscription « régulière » ou « irrégulière »**
- ☐ **Photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé *à fournir obligatoirement chaque année.***
- ☐ **Fiche sanitaire de liaison**
- ☐ **Autorisation parentale et demande annuelle de prise de médicaments**
- ☐ **Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 ou justificatifs des ressources étrangères 2021**
- ☐ **IBAN, si souhait de prélèvement automatique sur l'ensemble de nos sites**
- ☐ **Photocopie carte d'allocataire CAF ou MSA**

Beyren-lès-Sierck : 03 82 83 61 98 **Breistroff-la-Grande :** 03 82 86 14 37 **Fixem :** 03 82 55 32 34
Gavisse : 03 82 53 94 34 **Mondorff :** 03 82 52 67 19 **Puttelange-lès-Thionville :** 03 82 50 22 93
Rodemack : 03 82 83 95 12

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- ☐ Fiche de renseignements extraite du portail BEL AMI à imprimer et à signer **(specimen en annexe)**
- ☐ Fiche prévisionnelle d'inscription « régulière » ou « irrégulière »
- ☐ Fiche sanitaire de liaison recto verso à signer.
- ☐ Photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé de chaque enfant - *à fournir obligatoirement chaque année.*
- ☐ Autorisation parentale et demande annuelle de prise de médicaments à signer.
- ☐ Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 ou justificatifs des ressources étrangères 2021.
- ☐ IBAN, uniquement pour les familles qui souhaitent la mise en place du prélèvement automatique sur l'ensemble de nos sites.
- ☐ Photocopie carte d'allocataire CAF ou MSA

HORAIRES ACCUEIL Mercredis Récréatifs
Cattenom - Puttelange-Lès-Thionville

Mercredis récréatifs uniquement à CATTENOM et PUTTELANGE. Le choix du lieu d'accueil se fait en fonction du lieu de scolarité de l'enfant.

- × Nous n'organisons pas de ramassage, les enfants doivent être accompagnés par une personne dûment habilitée sur le lieu d'accueil.
- × Accueil : journée avec ou sans repas et 1/2 journée avec ou sans repas.

Forfait MATIN (facturation : 4h d'accueil)	**MIDI** Le repas ne peut être réservé seul (facturation : uniquement prix du repas)	**Forfait APRES-MIDI** (facturation : 4h d'accueil)
07H30 à 12h00	**12h00 à 14h00**	**14h00 à 18h30**

Horaires donnés à titre indicatif sous réserve de modification par décision de Conseil d'Administration

HORAIRES ACCUEIL PERISCOLAIRE

	Matin	Midi	Soir	
			1er Forfait	**2ème Forfait** ne peut être pris que si participation au 1er forfait
BEYREN	7h00-8h15	11h45-13h30	16h00-17h45	17h45-18h00
BREISTROFF	7h30-8h30	12h00-13H45	16h15-18h00	18h00-18h30
CATTENOM	7h00-8h15	11h45-13h30	16h00-17h45	17h45-18h00
FIXEM	7h30-8h30	12h00-13h45	16h15-18h00	18h00-18h30
GAVISSE	7h15-8h15	11h45-13h30	16h00-17h45	17h45-18h15
MONDORFF *	7h30-8h30	11h45-13h30	16h15-18h00	18h00-18h30
PUTTELANGE	7h30-8h15	11h45-13h45	16h15-18h00	18h00-18h30
RODEMACK	7h30-8h45	12h15-14h00	16h30-18h15	18h15-18h30

× Pour les familles ne résidant par sur la commune, une convention devra être signée avec la commune pour valider l'inscription.

Horaires donnés à titre indicatif sous réserve de modification par décision de Conseil d'Administration

HORAIRES ACCUEIL Mercredis Récréatifs

Accueil en journée avec ou sans repas et 1/2 journée avec ou sans repas